

Sous-officier corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie

Corps de Soutien Technique et Administratif (CSTAGN)

La gendarmerie, c'est bien sûr une force d'action sur le terrain, mais aussi plusieurs milliers de sous-officiers administratifs et de soutien, indispensables à la bonne conduite des missions opérationnelles.

Missions et conditions d'accès

Les sous-officiers du Corps de Soutien Technique et Administratif (CSTAGN) sont recrutés dans six spécialités :

- administration et gestion du personnel ;
- gestion logistique et financière ;
- affaires immobilières ;
- restauration collective ;
- auto-engins blindés ;
- armurerie-pyrotechnie.

Ces différentes spécialités leur permettent d'exercer des métiers comme gestionnaire des Ressources Humaines, secrétaire ou gestionnaire d'un parc immobilier.

Quelques infos complémentaires

En rejoignant le Corps de Soutien Technique et Administratif, vous bénéficiez des avantages liés à ceux du statut militaire :

- formation en école de gendarmerie rémunérée (1 200 € nets/mois) en internat ;
- rémunération en sortie d'école : 1 300 € ;
- aide au logement et à la restauration ;
- accompagnement à la recherche de logement ;
- 75 % de réduction sur le tarif SNCF ;
- pass Navigo (Île-de-France) pris en charge par la gendarmerie
- 9 semaines de congés par an.

Conditions d'accès

Pour rejoindre le Corps de Soutien Technique et Administratif, vous devrez passer la sélection CSTAGN ; elle a lieu deux fois par an, au mois de mars et de septembre. Vous devrez remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité française ;
- avoir effectué la JAPD ou la JDC ;
- avoir 17 ans au moins et 35 ans maximum au 1er janvier de l'année de sélection ;
- être titulaire du baccalauréat (ou diplôme équivalent) ou justifier de 3 ans d'expérience professionnelle dans l'une des spécialités.

À noter : vous êtes déjà gendarme-adjoint volontaire, réserviste de gendarmerie, adjoint de sécurité de la police nationale ou militaire d'une autre force armée ? Aucune condition de diplôme n'est requise, vous devrez simplement justifier d'un certain temps de service.

Recrutement et épreuves

La sélection CSTAGN a lieu deux fois par an et comporte 2 phases :

la première phase est constituée d'une épreuve écrite de mise en situation professionnelle adaptée à la spécialité que vous aurez choisie ;
un entretien de connaissances devant un jury et une épreuve de sport. Vous passerez également des tests psychométriques et un entretien avec un psychologue du travail.

Et après ?

La formation

Si vous réussissez les épreuves et que vous êtes physiquement apte, vous deviendrez élève CSTAGN en école de gendarmerie, pour une formation commune de trois mois. Vous y apprendrez les bases de la culture militaire (manement des armes, logistique et suivi de l'activité des forces opérationnelles).

Une formation à la spécialité choisie suivra cette formation. Sa durée varie de 8 à 22 semaines.

L'affectation

À votre sortie d'école, vous serez affecté en fonction de vos résultats et des souhaits que vous aurez émis.

Pour toutes informations contacter le Centre Information Recrutement de la Gendarmerie de CAEN

TPH: 02.31.35.93.36 Mail: "cir.caen@gendarmerie.interieur.gouv.fr"